

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS sont des 1^{er} et 16 de chaque mois se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES /rois mois... 5 fr. Six mois... 9 fr. Un an... 16 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS /rois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr. Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance. Annonces... 25 c. la ligne. Réclames... 50 c.

M. Havaas, rue J.-J. Rousseau, 8. M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.



L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Été.

Table with 4 columns: Station, Omnibus mixte, Poste mixte, Omnibus mixte. Rows include Cahors, Mercuès, Parnac, Luzech, Castelfranc, Puy-l'Evêque, Duravel, Soturac Touzac, Fumel, Monsempron-Libos, Agen, Périgouroux, Rodez, Aurillac, Vierzon, Paris.

Cahors, le 1^{er} Juillet 1875

La question des chemins de fer concédés à la compagnie de Lyon-Méditerranée n'est pas encore résolue. Elle aura occupé, tant à la première qu'à la deuxième lecture, une douzaine de séances; aussi devient-il de plus en plus possible, malgré les vœux du gouvernement et de M. Buffet en particulier, qu'une dernière session de l'Assemblée ait lieu au mois de novembre. L'ordre du jour est encore très chargé, et il serait peu convenable d'étouffer la discussion des diverses lois constitutionnelles, de plusieurs autres lois capitales, telles que le budget de 1876, le traitement des instituteurs et l'administration de l'armée.

Le plus grand calme, du reste, règne dans le pays. Si les inondations n'étaient pas venues porter la ruine dans une portion importante de quatre ou cinq départements, la situation serait très favorable. On travaille, on parle moins de politique, ce qui n'est pas un mal, on sent enfin qu'il y a un gouvernement décidé à défendre les institutions créées par les représentants de la Nation. Nous ne sommes donc pas surpris de lire dans les journaux et les correspondances, que les ennemis de la constitution du 25 février n'ont aucune espèce de chance d'entrer au Sénat.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 28 juin.

Le président a proposé qu'une souscription fût ouverte au secrétariat de l'Assemblée, au bénéfice des inondés, et que les fonds fussent centralisés par le comité placé sous le haut patronage de M^{me} la marquise de Mac-Mahon. Nous n'avons pas besoin de dire que cette proposition a été accueillie avec un assentiment unanime. Deux autres propositions ont été cependant présentées: l'une de M. Corbon, tendante à ce que l'Assemblée, sousscrivant, en tant qu'Assemblée, pour une somme de 100,000 fr.; l'autre, de M. de St-Pierre (Manche), ayant pour objet de faire verser à la questure de l'Assemblée Nationale, au bénéfice des inondés, une somme équivalente à quinze jours de l'indemnité des députés. C'était un beau mouvement, mais excessif peut-être; en matière de charité, il convient de laisser plus de l'initiative individuelle. C'est ce qu'a fait remarquer M. Pelletan. L'Assemblée a été de cet avis; aussi a-t-elle préféré donner la priorité à la proposition de M. le duc d'Audiffret-Pasquier. Cette proposition a été votée.

La proposition de M. Depeyre, tendante, on s'en souvient, à l'ouverture d'un crédit de 2 millions, a été également adoptée; cette fois, l'unanimité a été complète: le scrutin public a donné 663 suffrages favorables à la loi, sur 663 votants. Le vote avait été précédé de la lecture du rapport de M. Duclerc, quelques lignes seulement, simples et émuës, où l'on rend le juste hommage

aux gens de cœur qui ont porté secours aux inondés, et particulièrement « à la brave armée qui, du maréchal au simple soldat, a si noblement fait son devoir. » Le gouvernement s'était rallié, par l'organe de M. Dufaure, à la proposition de M. Depeyre; mais un projet supplémentaire sera vraisemblablement déposé. M. le vice-président du conseil arrivera mercredi et apportera la pensée du gouvernement sur les moyens les plus efficaces de porter remède aux désastres causés par les inondations.

En lisant les désespérants bulletins qui nous arrivent du Midi, en mesurant les désastres inattendus et foudroyants qui viennent de frapper plusieurs de nos départements, en supputant le total des pertes matérielles, des ruines et des morts, que le fléau de l'inondation vient d'infliger à nos provinces, nous retrouvons dans notre mémoire le souvenir de ces grandes calamités qui ensanglantent l'histoire. Nous nous souvenons que jadis telle ville fut frappée, quand les villes voisines demeuraient inattaquées, et par suite presque ignorantes; que la douleur des uns n'enlevait rien aux autres de leur insouciance; que les larmes versées par des centaines de familles ne laissaient des milliers d'autres indifférentes et heureuses. Evoquant le souvenir de la vieille France, nous songions qu'autrefois, l'unité politique fondée n'empêchait point de subsister la distance qui séparait les souffrances de ceux-ci de la pitié de ceux-là, et que l'on pouvait mourir là-bas, sans qu'ici l'on cessât de sourire.

Quel changement, aujourd'hui! Et combien au milieu des malheurs qui les frappent, nos concitoyens doivent se sentir réconfortés par la certitude que le même lien qui nous unit à eux dans notre vie politique, a fait des uns et des autres, sinon les habitants d'une même contrée, du moins les citoyens d'une même patrie!

Oui, c'est dans ces circonstances douloureuses qu'il faut prononcer bien haut ce mot de patrie; c'est lorsque les coups répétés du malheur s'abattent, immérités, sur une partie de la France, que la France tout entière se sent véritablement au cœur un amour plus ardent pour ses enfants frappés.

Rien de grand, sans doute, rien de formidable aussi comme une nation qui se lève tout entière contre l'étranger, qui, se sentant en danger, résiste, unie, à la même menace; mais le peuple qui ne peut voir souffrir l'un des siens sans s'émeouvoir pour lui de pitié; mais le pays où chaque ville ressent les désespoirs d'une autre ville; où la charité, subitement éveillée, s'intitule modestement et naturellement la solidarité, où le bienfait est si facile que son mérite particulier disparaît pour ne plus laisser de place qu'à la collectivité du dévouement: — voilà un spectacle vraiment noble, vraiment digne et consolant!

Voyez de tous côtés, dans le pays, cette entente tacite qui s'est établie: Toulouse est inondée, — Paris contribuera au relèvement des maisons détruites. Agen a souffert. — Lille souscrira. Telle campagne est ruinée, — la Touraine viendra au secours des labourers sans récolte; et de proche en proche, le mouvement gagne. Le sou de l'ouvrier se déplace aussi facilement pour la bonne œuvre que

le billet de banque du riche. On s'en voudrait de demeurer étranger à la manifestation commune; la souscription prend tout de suite les proportions d'un impôt, impôt volontaire celui-là, et qui frappe proportionnellement tout le monde. Est-ce assez de l'argent? — Non. — Il faut du linge, il faut des vêtements, il faut des meubles, des outils: — tout cela sera donné. Le superflu des uns deviendra le nécessaire des autres, par un déplacement admirable non prévu dans les livres, et qui substitue à l'économie privée le don public.

Nous avons le droit d'être satisfaits d'un tel spectacle. On sait que nous ne sommes point de ceux qui voient en France des merveilles à tous propos, et qui ferment les yeux sur ce qu'il nous reste à apprendre et sur ce que nous avons à oublier; mais comment ne pas s'enorgueillir à la pensée de cette union profonde et durable, qui élargit les sentiments de la famille jusqu'à y comprendre la famille française entière, et comment résister au plaisir, qui ne doit inquiéter personne, d'applaudir à cette fraternité nouvelle, née, en dehors de la politique, d'une commune origine et d'un même intérêt.

(France).

LES INONDATIONS DU MIDI

VOYAGE DU MARÉCHAL MAC-MAHON.

Le maréchal a quitté Toulouse, le 27, à une heure de l'après-midi. Il a été accompagné jusqu'à la gare par le préfet et par le maire.

Avant de partir de Toulouse, un certain nombre de décorations ont été distribuées à l'armée. Nous apprenons les suivantes:

Commandeur de la Légion d'honneur, le général Du Bessol; officiers, MM. Bonne et Pef-fau, capitaines au 23^e d'artillerie; chevaliers, M. Stemelin, lieutenant au 18^e d'artillerie; M. Peragallo, sous-lieutenant au même régiment; M. de Boysson, sous-lieutenant au 34^e régiment; M. Bessemoulin, lieutenant au 59^e régiment d'infanterie.

M. Chaper, maréchal de logis au 25^e d'artillerie, a reçu la médaille militaire.

M. le maréchal a remis la croix de la Légion-d'honneur à M. Dieulafoy, ingénieur de la ville.

Saint-Jory a été la première étape du maréchal, après son départ de Toulouse; il a traversé à pied le village qui a été très éprouvé et a remis au maire un secours de 1,000 fr. Il a été très acclamé.

La deuxième étape a été Castelsarrazin, où le maire s'est mêlé de faire un discours politique. Le président de la République ne lui a répondu que sur la nécessité de procurer des abris et des vêtements aux inondés.

Le maire a présenté au maréchal huit habitants qui ont donné des preuves d'un admirable dévouement. Le maréchal s'est fait donner leurs noms. Il a parcouru ensuite à pied toute la partie basse de la ville et la campagne inondée. Il a constaté de grands désastres. La population de la campagne, sans abris, travaille avec la troupe.

Le président a visité l'hôpital où des blessés, victimes de leur dévouement, lui ont été pré-

sentés. A Castelsarrazin, on évalue à 300 le nombre des personnes qui ont eu à souffrir de l'inondation.

Le maréchal a remis au maire un secours de 1,500 fr.

Il est allé ensuite à Moissac, où il a été reçu par les autorités. Il a parcouru, au milieu d'une grande foule, les lieux inondés, Moissac a moins souffert que Castelsarrazin.

Le maréchal a remis au maire un somme de 1,000.

Le président de la République est ensuite rentré à Toulouse, d'où il est reparti ce matin, à 5 heures 80, après avoir remis un secours personnel de 12,000 francs aux inondés.

Il a traversé à pied le quartier Saint-Cyprien, où la troupe est occupée à construire des bivouacs pour les habitants qui se trouvent sans abri.

Il est allé ensuite en voiture jusqu'à Emphilo, où il a pris le chemin de fer.

Il a été reçu à la gare de Muret par les autorités. Il a complimenté la gendarmerie et les frères des écoles chrétiennes pour la conduite qu'ils ont tenue pendant l'inondation.

Le maréchal a remis un secours de 3,000 francs pour les villages environnants qui ont été très endommagés.

Il a été salué à Saint-Martory par l'archevêque de Toulouse, qui était en tournée pastorale au moment où l'inondation s'est produite.

Le maréchal est arrivé à neuf heures à Saint-Gaudens; il a été reçu à la gare par les autorités. Il repartira en voiture, à quatre heures, pour Montrejeau.

La population fait au maréchal un accueil très sympathique.

M. le président de la République se dirige sur Tarbes.

Le Maréchal est arrivé lundi à Tarbes, à 2 heures. Des salves d'artillerie ont annoncé son arrivée. Le Maréchal a été reçu à la gare par toutes les autorités: le général commandant le corps d'armée de Bordeaux, l'évêque, le préfet et les généraux commandant les départements des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées et des Landes. Puis il s'est rendu à la préfecture, accompagné d'une escorte de gendarmes et d'artilleurs. Les troupes étaient sous les armes.

Le Président a visité les points de la ville où ont eu lieu les dégâts, d'ailleurs peu considérables, occasionnés par la crue de l'Adour. Un pont de pierre a été emporté en partie. Il a visité ensuite en détail l'arsenal qui a été endommagé par l'inondation.

Le Maréchal, parti de Tarbes à 4 heures, est arrivé à Bagnères-de-Bigorre à 5 heures. Il s'est fait montrer les dégâts occasionnés par l'Adour, qui a emporté en partie deux scieries de marbre et l'aile d'une minoterie. Il est revenu à Tarbes, à 7 heures.

Les ravages occasionnés par la Garonne et l'Adour sur le trajet parcouru lundi sont, en somme, peu considérables. Ils se bornent à quelques ponts emportés et à quelques chaussées détruites. Les récoltes des terres riveraines sont cependant compromises.

Bagnères-de-Bigorre, en particulier, a très-peu souffert. La ville a repris sa physionomie ordinaire.

Le Président de la République est parti mardi, à 5 heures du matin pour Agen.

M. le maréchal de Mac-Mahon, après avoir quitté Tarbes mardi matin et déjeuné à Lectoure est arrivé, par train spécial, à midi moins cinq minutes en gare de Layrac.

A sa descente de wagon, le maréchal a été salué, au nom du département, par M. le préfet de Champagnac qui, dans les termes les plus heureux, lui a dit toute la gratitude des populations et lui a présenté successivement les autorités rangées sur le trottoir de la gare.

Dans la cour de la gare, étaient rangées cinq brigades de gendarmerie sous le commandement de M. le chef d'escadron Massol. Hors de l'enceinte se pressait une foule d'habitants de Layrac et des environs.

M. le maréchal a répondu en quelques paroles pleines de bienveillance et de cordialité à l'allocution de M. le préfet, puis il s'est entretenu avec MM. les maires du canton des désastres de l'inondation. Il a remis à chacun d'eux une somme de mille francs pour distribution de secours aux indigents et il leur a annoncé que M. le ministre de l'intérieur et M. le ministre des travaux publics, qui viendront dans quelques jours visiter le théâtre du fléau, pourvoient aux indemnités relatives aux pertes en récoltes, bestiaux et immeubles.

A midi et demi, M. le Maréchal montait dans la voiture de M. Georges Guizot pour se rendre à Agen.

Le cortège a suivi l'ancienne route sur la rive gauche du fleuve jusqu'à l'entrée du Pont-de-Pierre où M. le maire entouré de son conseil municipal a reçu M. le Maréchal et a prononcé l'allocution suivante :

Monsieur le Maréchal,

Nous vous appelions de tous nos vœux. Rien ne pouvait nous être plus doux, après ce désastre, que de vous voir au milieu de nous, vous qui avez toujours été sur le chemin de l'honneur et de la gloire et qui êtes aujourd'hui le défenseur de l'ordre et des intérêts les plus sacrés du pays.

La marque de sympathie dont vous nous honorez laissera parmi nous un impérissable souvenir.

La ville d'Agen vous offre, Monsieur le Maréchal, l'hommage de sa reconnaissance.

M. le Maréchal a répondu à M. le maire d'Agen en l'assurant de sa sympathie pour notre ville et lui a promis l'efficace intervention du gouvernement en faveur des victimes de l'inondation.

Puis le président de la République est remonté en voiture et s'est rendu à la Préfecture en suivant la route Neuve et la rue de Strasbourg.

Partout sur le parcours du cortège, la foule était considérable. Au moment où la voiture du Maréchal franchissait le seuil de la cour d'honneur de l'hôtel préfectoral, des cris nombreux de *Vive le Maréchal ! Vive la France !* se sont fait entendre.

Après avoir pris quelques instants de repos, le Maréchal accompagné de M. le général Salignac-Fénelon et de sa suite est parti pour aller visiter Sauveterre, Golfech et Lamagistère.

Il est rentré à sept heures du soir à la préfecture.

A neuf heures, les autorités et les fonctionnaires seront présentés au Maréchal-Président qui consacra la journée de demain à visiter Agen.

Agen, 30 juin.

Ce matin, à sept heures, le Maréchal-Président montait en voiture avec M. le ministre de la guerre arrivé hier soir, M. le Préfet et M. le Maire.

Le Maréchal s'est dirigé tout d'abord vers la cathédrale. A l'entrée du grand portail il a été reçu par Mgr l'Evêque revêtu de ses ornements pontificaux et entouré des membres du chapitre, du clergé et des élèves du grand séminaire.

Monseigneur a adressé au Maréchal cette simple et touchante allocution :

Monsieur le Président,

Vous avez compris qu'une des plus nobles prérogatives du pouvoir confié à vos vaillantes mains est d'essuyer les larmes en consolant les affligés, en soulageant la souffrance de ceux qui voient en votre personne un père aussi bien qu'un chef. A la première nouvelle des désastres inouis dont la main de Dieu vient de frapper nos contrées si belles et si riches, il y a quelques jours, vous êtes accouru vers nous, apportant à tous des encouragements et des exemples. Vous ne vous contentez pas, Monsieur le Maréchal, de pleurer avec ceux qui pleurent, d'ouvrir votre main généreuse pour secourir nos pauvres inondés, vous voulez encore leur inspirer de saintes et salutaires pensées par votre présence aux pieds de Celui qui frappe et qui guérit. C'est donc avec un sentiment de profonde et respectueuse gratitude, Monsieur le Président, que l'Evêque d'Agen

vous accueille dans ce temple où tout vous redira d'une manière éloquente les ravages du fléau qui a semé la ruine et la mort parmi nous. Les fidèles et le clergé de cette ville et du diocèse s'uniront à moi pour demander au Seigneur qu'il conserve à la France l'illustre et vaillant soldat qui, après l'avoir si courageusement défendue sur tant de champs de bataille, est devenu son guide et son chef pour le maintien de l'ordre et de la paix. Nous prions également pour les victimes, hélas ! trop nombreuses que cette terrible inondation a surprises et qui laissent des veuves et des orphelins dans la douleur et la misère. Le Dieu des miséricordes, le Dieu qui protège la France entendra notre cri de détresse et exaucera nos prières.

Après avoir donné au Maréchal l'encens et l'eau bénite, Monseigneur l'a accompagné au sanctuaire où un fauteuil et un prie-dieu lui avaient été préparés ainsi que des places pour sa suite.

On a chanté le *Laudate* et le *De profundis* pour les victimes de l'inondation, puis Monseigneur a donné la bénédiction pontificale.

Pendant la cérémonie on a remarqué l'attitude profondément impressionnée et recueillie du Maréchal donnant à tous l'exemple d'une édifiante piété.

Avant de quitter la cathédrale, M. le duc de Magenta s'est informé auprès de Mgr Fonteneau des dégâts causés par le fléau dans notre principale église. Ces dégâts sont considérables et s'évaluent à plus de 30,000 francs en pertes d'ornements, meubles, objets de vestiaire, livres, etc.

De la cathédrale, le maréchal est allé visiter le Gravier, il a mis pied à terre près du Pérys-tile et des bains Dallas et interrogé avec beaucoup de bienveillance et de sollicitude les habitants de ce quartier éprouvé.

Il s'est rendu ensuite à l'Asile des Vieillards des Petites Sœurs des Pauvres où il a voulu visiter une à une toutes les salles. En partant, le maréchal et M. le ministre de la guerre ont laissé des marques de leur munificence.

Ensuite, à travers le quartier du Pin si abimé par l'inondation, le Maréchal est allé à l'Hospice qu'il a visité en détail avec un vif intérêt. Il a félicité la supérieure et tout le personnel de l'établissement et s'est fait présenter les deux jeunes soldats qui ont sauvé l'aumônier et plusieurs autres personnes et sont restés accrochés pendant vingt-neuf heures aux branches d'un peuplier. Le Maréchal a voulu voir ce peuplier témoin d'une scène si émouvante.

Au quartier de Descayrac, le Maréchal est descendu de voiture et s'est fait rendre un compte exact des ravages de l'inondation. Il est resté près de vingt minutes sur les ruines de l'usine de M. Pialoux, et il a donné à cet honorable industriel des paroles de consolation et d'espoir.

Il a adressé également les plus touchantes paroles à M. le capitaine Artigal et à la pauvre petite fille de M. et M^{me} Ducourneau qui lui a remis une supplique.

Au Grand-Séminaire, le Maréchal reçu par Mgr l'Evêque a constaté avec peine que tous les murs de clôture ont été démolis, le jardin raviné, la chapelle très endommagée.

Le maréchal a terminé son excursion à travers notre ville en denil par l'inspection de la caserne d'infanterie qui a beaucoup souffert.

A neuf heures et demie, il rentrait à la préfecture où il faisait appeler successivement les personnes suivantes : M. le colonel de gendarmerie Massol auquel a été décernée la croix d'officier de la Légion d'honneur, M. le capitaine Mercier détaché au dépôt de remonte et M. le lieutenant Peyroles, aide-de-Camp du général Minot, nommés chevaliers.

La croix de chevalier de la Légion d'honneur a été également remise à MM. Anac, président de la commission départementale et du tribunal de commerce, Manec, vicaire-général du diocèse, Larat et Bissières, les héroïques sauveteurs dont les actes de dévouement pendant les néfastes journées des 24 et 25 juin, resteront dans le souvenir de tous.

Plusieurs médailles militaires auront été décernées aux gendarmes et militaires de la garnison et de nombreuses médailles de sauvetage aux courageux citoyens qui les ont méritées par leur noble conduite.

A onze heures, après un léger déjeuner, M. le Maréchal, infatigable, dans la mission de dévouement qu'il a entreprise et qu'il poursuit avec une admirable sollicitude est parti pour Colayrac, Saint-Hilaire, Port Sainte-Marie, Aiguillon, Tonneins et Marmande.

Le duc de Magenta reviendra ce soir à Agen où il dinera et passera la nuit et il répartira demain matin pour Foix.

(Journal de Lot-et-Garonne).

Le rédacteur du *Figaro* qui s'est rendu à Toulouse après le désastre, rend compte de la

situation actuelle du malheureux faubourg St-Cyprien :

Les troupes ont exposé leur vie avec le même entrain qu'au feu : voici huit jours que l'artillerie et la ligne sont sur la brèche.

Après avoir sauvé les inondés, ils les aident maintenant à emporter le peu qui leur reste.

Parmi les militaires qui se sont le plus distingués, on me signale le brigadier Cistac, le gendarme Veau et un artilleur du 18^e qui, ayant trouvé une grosse somme dans les ruines, l'a immédiatement portée à son colonel.

On me prie de mentionner encore l'agent de police Castel, et deux marins d'Auvillars, nommés Coupeau et Mathieu Calmettes.

Toulouse ne peut se remettre de la terrible émotion qui vient de la secouer, d'autant plus que, depuis le sinistre la situation n'a pas changé.

Les efforts faits, soit pour débayer le faubourg Saint-Cyprien, soit pour remédier à tant de misères, n'ont produit que bien peu de résultats.

Et cependant c'est une fièvre dans toute cette population : mille idées se font jour, mille tentatives se produisent.

Mais les faiseurs de théories ont beau chercher et proposer, les soldats ont beau travailler avec un zèle inouï, la situation, je vous le répète, est à peu près la même que le premier jour.

On a découvert deux cents cadavres, mais il en reste six ou sept cents sous les ruines.

On a étayé cinquante ou soixante maisons. Deux ou trois cents menacent de s'abattre d'une minute à l'autre, et il ne se passe pas d'heure qu'il ne se produise un éboulement. Ces éboulements font beaucoup de victimes.

Et à chaque instant, les miasmes qui se dégagent de cet effondrement qui recouvre tant de morts, de ces rues ravinées où il y a un pied de fange épaisse et saumâtre, deviennent plus pestilentiels.

Les craintes d'une épidémie cholériforme ou autre augmentent.

Si dans quatre ou cinq jours on n'a pas trouvé un moyen efficace de débayer le faubourg St-Cyprien, la terreur sera à son comble et pourra produire d'aussi tristes effets que l'épidémie elle-même.

Savez-vous le parti auquel voudrait actuellement qu'on se rangeât une bonne partie de la population toulousaine : on voudrait que le feu fût mis au quartier St-Cyprien.

Le déblayement, disent les propagateurs de cette idée, serait ainsi fait tout de suite, et il n'y aurait plus de miasmes...

La misère est horrible, hideuse, dans cette malheureuse ville de Toulouse, malgré les efforts faits pour la soulager. Les ouvriers sans pain, sans travail, sans asile, entourent le Capitole, sollicitant des secours.

On cite de nombreux suicides : des malheureux se voyant ruinés, se sont pendus ou brûlé la cervelle.

Des omnibus circulent dans les rues pour recueillir les dons en nature en faveur des inondés.

Sur ces omnibus, se trouvent un tambour et un trompette qui donnent le signal du passage.

A côté d'eux, sont des employés de la mairie qui recueillent les dons. Ces dons sont très-nombreux. Tout le monde se fait un devoir de remettre quelque chose aux quêteurs.

Il s'est formé à Toulouse un comité de dames patronnesses pour distribuer des secours aux nombreuses ambulances qui ont recueilli les victimes.

La Garonne a atteint, à Toulouse, à son maximum, huit mètres cinquante centimètres au-dessus de l'étiage.

Rien de pareil ne s'était vu depuis 1772, époque à laquelle l'eau envahit l'église Saint-Nicolas, — ce que constate une inscription placée au-dessus du buffet des orgues.

A Agen, la Garonne a atteint 11^m.39 au-dessus de l'étiage.

A Moissac, 7^m.80.

Voici le résultat officiellement connu des pertes subies par l'arrondissement de Moissac :

Moissac, 189 maisons écroulées.

Ville et banlieue, 44 maisons prêtes à s'écrouler, 3 victimes en ville, 3 dans la banlieue.

Golfech, 192 maisons écroulées et 7 fortement endommagées; il n'en reste plus que 5 complètement intactes dans la commune. 2 victimes, 2 femmes très grièvement atteintes, hier soir leur vie était en danger.

Lamagistère, plus de 100 maisons écroulées, 9 victimes.

Espalais, 34 maisons écroulées.

Merles, 56 maisons écroulées, 1 victime.

Donzac, 10 maisons écroulées, 1 victimes.

Pommevic, 12 maisons écroulées.

Malause, 6 maisons écroulées.

Valence, environ 40 métairies dans la banlieue, 1 victime.

Total, 567 maisons, 11 victimes, plus 9 victimes retrouvées depuis, soit 20 victimes.

Les 3/5 de la commune de Saint-Nicolas ont été couverts par l'inondation; plus de 2,500 personnes sans asile.

On signale dans ces cruelles circonstances beaucoup d'actes de grand courage. Nous enregistrons les suivants :

Parmi les militaires qui se sont le plus distingués, on parle beaucoup du lieutenant Peragallo.

Frêle et délicat, M. Peragallo était depuis trois heures dans l'eau jusqu'à la ceinture, dirigeant le sauvetage au péril de sa vie. Trois fois son général l'envoya chercher : trois fois il refusa de revenir. Une quatrième fois, on lui expédia deux artilleurs. Au lieu de les suivre, il les mit à travailler avec lui.

Aussi quand, enfin, trempé, couvert de fange, il revint au bord :

— Comment, monsieur, vous permettez-vous de désobéir à vos chefs? lui dit son général.

Puis, lui ouvrant ses bras :

— C'est égal, tu es un brave... Viens m'embrasser!

Et il le serra contre sa poitrine avec des larmes dans les yeux.

On signale la conduite des frères de l'école communale de Saint-Cyprien, qui, en caleçon, dans l'eau jusqu'au-dessus de la ceinture, ont opéré le sauvetage de soixante personnes; ils en ont gardé trente dans leur maison; les trente autres, avec deux frères, se sont réfugiés dans le clocher. Un des frères se souvint d'une pauvre femme paralytique; il pensa qu'elle devait être seule, abandonnée; luttant contre le courant qui l'entraînait, il parvint jusqu'à elle, mais pour revenir il avait besoin de ses bras pour lutter contre le courant qu'il fallait remonter; il voulut la charger sur ses épaules, mais, étant seul, il ne le put; alors, traversant la rue, il la porta au second étage d'une maison qui lui semblait plus solide, puis, cet acte de dévouement accompli, il revint dans le clocher. Une heure était à peine écoulée qu'il entendit un fracas épouvantable : c'était la maison où il avait déposé cette femme qui s'écroulait. « Oh! mon Dieu, dit-il, sauvez au moins son âme. » Le lendemain, lorsque l'eau fut baissée, on trouva la pauvre vieille au rez-de-chaussée, préservée par une poutre qui avait soutenu les décombres. Elle est maintenant à l'Hôtel-Dieu.

Dans le jardin de la maison d'école un frère rentrait avec une femme qu'il portait sur ses épaules, il suivait la grille qui sépare le jardin des cours, lorsqu'une voûte qui couvrait un puits peu profond s'effondra sous ses pieds; le frère fit un effort désespéré et revint à la surface; un homme qui se trouvait à cheval sur la grille put le saisir par les cheveux et le sauver avec son précieux fardeau.

Un ancien zouave du nom de Duluc a sauvé dix-huit personnes. A un moment, atteint en pleine poitrine par l'un des nombreux débris que charriait le fleuve, il sortit de l'eau blessé et tout sanglant.

On l'enferma pour l'empêcher de retourner au fleuve.

Dix minutes après, il sautait par la fenêtre, et sauvait encore neuf personnes.

La sœur Pellegrin, ancienne supérieure de l'hôpital du Gros-Caillon, à Paris, et actuellement supérieure de l'Hôtel-Dieu de Toulouse a été magnifique d'énergie.

C'est à cette admirable femme qu'on doit incontestablement d'avoir sauvé la vie aux douze cents malades, épileptiques, incurables et mendians que contient l'Hôtel-Dieu, — où tous les divers services de l'Assistance publique de Toulouse sont réunis.

A la voir si calme et si tranquille dire son chapelet, rassurer les jeunes sœurs qui venaient toutes se grouper autour d'elle pour mourir,

faire évacuer les salles une à une à mesure que les murs commencent à s'ébranler, personne ne songeait à gémir, et ce fut avec le plus grand ordre que le sauvetage fut exécuté.

Par les soins de la sœur Pellegrin et de M. Texeraux de Laisery, inspecteur général de l'assistance judiciaire, un pont volant fut organisé entre une terrasse et un bateau avec des échelles, et sur ces échelles passèrent des hommes portant les infirmes.

Le bateau revint jusqu'à ce qu'il n'y eût plus personne dans l'Hôtel-Dieu.

La sœur Pellegrin et M. Texeraux sortirent les derniers.

Quand le maréchal a visité l'Hôtel-Dieu, on a eu toutes les peines du monde à faire venir la sœur Pellegrin, qui prétendait qu'elle avait autre chose à faire. — à faire balayer les salles!

Le Président lui a adressé des félicitations qu'elle a reçues avec une admirable modestie.

Des lettres particulières de Toulouse nous rapportent que le Maréchal, malgré les instances de l'ingénieur en chef qui l'informait du danger qu'il courait; grimpa partout avec une agilité extraordinaire.

Le mouvement charitable occasionné par les inondations du midi prend des proportions tout à fait satisfaisantes. Tous les départements, tous les établissements de quelque importance, toutes les associations y prennent ou y prendront part, et l'on peut espérer que de ces offrandes multiples il résultera un total de nature à procurer un réel soulagement aux victimes du désastre. Des souscriptions s'ouvrent pour le même but à l'étranger, notamment à Londres. A Paris la souscription ouverte sous le patronage de M^{me} la duchesse de Magenta a déjà produit 200,000 fr. La souscription ouverte à la caisse de l'Assemblée, sur l'initiative du président s'élevait mardi à 25,000 fr. Aujourd'hui il a été versé de 10 à 12,000 fr. Le nombre des députés qui ont souscrit est d'environ 170. M. et M^{me} Thiers ont envoyé 2,000 fr. à la souscription ouverte par le Temps.

Le conseil de la Banque de France a donné 50,000 fr.; sir Richard Wallace 25,000 fr.; le prince de Joinville 5,000 fr.; M^{me} la comtesse de Paris 4,000 fr.

Une circulaire du cardinal-archevêque de Paris vient de prescrire à tous les curés une quête pour les inondés.

Lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Agen.

Nos chers coopérateurs, La main de Dieu s'est appesantie sur nous d'une manière terrible.

Que de familles désolées, que de maisons, que de villages en ruines dans nos campagnes, hier encore si belles, si plantureuses et si riches d'espérances près de se réaliser.

Quelques heures ont suffi pour semer la mort et la désolation sur les rives de notre fleuve débordé et jusque dans notre ville épiscopale.

Nos pertes sont grandes; grandes aussi les détresses à soulager. Les rumeurs qui parviennent jusqu'à nous déchirent notre âme.

A qui nous adresser, bien-aimés coopérateurs, sinon à votre dévouement si souvent éprouvé? Vous sollicitez avec tout votre cœur la charité des fidèles et vous serez entendus.

Nous avons hâte de faire parvenir jusqu'à vous le cri de notre angoissé; ne sommes-nous pas tous frères en Jésus-Christ?

Veuillez, notre lettre reçue, faire des quêtes à domicile et dans vos églises. Vous voudrez bien en adresser le produit au secrétaire de l'évêché le plus promptement possible. Il ne s'agit pas que la charité se manifeste; il faut qu'elle intervienne à temps.

Nous recommandons à vos prières et à vos saints sacrifices les victimes, hélas! trop nombreuses de l'inondation.

Recevez, nos chers coopérateurs, l'assurance de notre affectueux dévouement.

† JEAN-EMILE, évêque d'Agen.

Circulaire de Mgr l'archevêque de Bordeaux

Nos très chers frères, Une inondation qui n'a pas de précédent dans nos annales couvre les riches vallées du sud-ouest de la France depuis les Cévennes et les Pyrénées jusqu'à Bordeaux. Un nombre incalculable de terres sont dévastées par le courroux des éléments; un grand fleuve et tous ses affluents mêlent leurs flots, sortent de leur lit et emportent dans leur course des bourgs, des récoltes et le sol même; plusieurs villes sont submergées, des milliers de maisons

abattues et entraînées; enfin de trop malheureuses familles restent sans abri, sans pain, sans vêtements, sans moyens de travail, livrées à la pitié publique ou au désespoir.

Impossible de se faire une idée de pareils désastres, à moins d'en avoir le lamentable tableau sous les yeux. Les regards ne plongent plus que sur des lieux de désolation. Sur les rives de la Garonne, du Tarn, du Gers, de l'Adour et de l'Ariège, il n'y a plus qu'un morne silence, un véritable chaos; les maisons qui sont restées debout au milieu des eaux sont désertes, car la mort a établi sa demeure dans un grand nombre; partout un affreux silence qui n'est interrompu que par le mugissement des vagues se brisant avec fureur contre les obstacles qu'elles rencontrent, ou par le tocsin qui retentit du haut des clochers de tous les villages. Où trouver un spectacle plus déchirant?

Et ce sont, nos très chers frères, plusieurs départements, nos voisins, qui ont souffert de ces épouvantables dévastations: la Haute-Garonne, l'Ariège, les Basses et les Hautes-Pyrénées, les Landes, l'Aveyron, le Tarn, le Lot, le Gers, le Lot-et-Garonne, une partie de la Gironde comptent de grands désastres, inégaux sans doute, mais tous difficiles à réparer.

En présence de pareilles infortunes, il n'est personne qui ne se sente profondément ému. Mais que serait une pitié stérile pour les malheureux que ce fléau vient de jeter dans le plus affreux dénûment? Ne nous bornons pas à gémir sur tant de maux, cherchons à les soulager: un temps sera peut-être où nous aurons à implorer l'assistance de ceux que nous voulons secourir aujourd'hui. Ce n'est point une aumône comme on la fait tous les jours que nous demandons à nos chers Bordelais, car il ne s'agit pas de réparer des désastres ordinaires: c'est tout un abîme à combler.

Avant de faire votre offrande, transportez-vous par la pensée, nos très chers frères, dans ces campagnes et ces cités, hier encore florissantes, et au milieu desquelles ne flottent plus que des débris. Combien de familles désolées viendront chercher leur foyer domestique et n'en trouveront plus la trace! Combien de pauvres mères redemanderont leurs enfants aux ruines qui les ont engloutis, aux vagues qui les ont entraînés!

Toutes les classes doivent prendre part à cette œuvre secourable: le pauvre par sa modeste offrande, le riche surtout en payant un large tribut.

Toulouse se glorifiait de l'inépuisable charité de ses habitants, et jamais elle n'a failli à sa sublime mission. Que Bordeaux se montre, comme toujours la ville compatissante et généreuse; qu'elle prouve à sa noble et malheureuse sœur des bords de la Garonne qu'elle sait comprendre les grandes infortunes et les secourir.

M. le président de la République, ainsi que les ministres de l'intérieur et de la guerre sont à Toulouse. M. le préfet parcourt l'arrondissement de la Rèole, et j'irai demain dans celle de nos paroisses qui a le plus souffert, dire la messe et visiter les familles.

Notre présente circulaire sera lue, demain dimanche, dans les églises de Bordeaux, et suivie d'une quête à tous les offices. Nous nous empressons en même temps de faire savoir qu'une souscription, à la tête de laquelle figurent M. le maire et son conseil municipal, est ouverte à la trésorerie générale et au secrétariat de notre archevêché.

Ferdinand, cardinal DONNET.

Bordeaux, le 26 juin 1875.

M. Maquaire fabricant de machines à coudre, a donné en propre dix de ces machines, et mis à la disposition du comité de secours 500 machines à coudre de forces diverses, pour être cédées au prix le plus réduit, avec facilités pour le paiement exceptionnelles, — quelques francs par mois, — pour les premiers versements, ne commencer que dans quelques mois.

ANGLETERRE.

Le comité exécutif de l'Alliance universelle a ouvert une souscription, en Angleterre, en faveur des inondés du Midi de la France; ce comité se mettra en relations avec le comité de Paris, présidé par la marquise de Mac-Mahon.

Un autre comité a été formé par Capoul et Castelmarty, de l'Opéra Italien. La succursale du Comptoir d'escompte recevra les fonds.

Le Times publie un premier-Londres engageant fortement le public anglais à prendre part à la souscription pour les inondés.

Le Globe également.

BELGIQUE.

L'Indépendance belge, rappelant les terribles conséquences des inondations dans le Midi de la France, fait un appel chaleureux aux Français résidant en Belgique, ainsi qu'aux Belges, pour venir en aide aux inondés.

L'Indépendance ouvre une souscription.

SUISSE.

La Gazette de Lausanne a ouvert une souscription en faveur des inondés français:

« Nous ne pouvons oublier, dit ce journal, qu'en 1871, au moment où elle sortait d'une guerre ruineuse, la France a fait parvenir de généreux secours aux cantons suisses, que ce même fléau des inondations venait de ravager. »

Chronique locale

et méridionale.

Interrogé de la façon la plus précise sur les votes du parti impérialiste, le *Courrier du Lot* s'est refusé à reconnaître que le parti impérialiste avait repoussé formellement la prorogation des pouvoirs du maréchal Mac-Mahon, et avait renversé successivement tous les ministères constitués par le Maréchal. Le *Courrier du Lot* a trouvé plus facile de tourner les talons et de venir ensuite nous indiquer (on ne sait vraiment pourquoi) qu'aucun pouvoir n'était légitime s'il ne dérivait d'un vote DIRECT, ce qui tendrait à prouver qu'il n'y a aucun pouvoir légitime d'un bout du monde à l'autre. Laissons le *Courrier du Lot* à ses fantaisies sur l'origine des gouvernements.

Le conseil municipal de Cahors, dans sa séance du 30 juin, a voté en faveur des inondés de la Garonne, un secours de 1,000 fr.

MAIRIE DE CAHORS.

Souscriptions pour les inondés.

Deuxième liste.

MM. de Blanchard, conseiller de préfecture 15 fr.; J. Caviolle, id., 25 fr.; Campagne, vétérinaire à Souillac 5 fr.; Lutz, propriétaire 5 fr.; Lutz, pâtissier 5 fr.; Dardenne, président honoraire du tribunal 50 fr.; Boudousquie, prop. 20 fr.; M^{me} veuve Boudousquie 40 fr.; le Réformateur pour les francs-maçons de Cahors 121 fr.; Suisse, conseiller municipal 20 fr.; Agar, id. 20 fr.; Care, id. 20 fr.; Relhié, id. 50 fr.; Bourdon, id. 40 fr.; Cambres, id. 20 fr.; Caviolle C, id. 20 fr.; Anset, id. 20 fr.; Talou, id. 20 fr.; Bousquet Caprais, id. 30 fr.; Combarieu, id. 3 fr.; Leboeuf, id. 40 fr.; Cayla Caprais, id. 10 fr.; Carrié, id. 15 fr.; Besse, id. 40 fr.; Delpech, id. 10 fr.; Delport A., id. 50 fr.; Maury, id. 10 fr.; Bouyssou, id. 20 fr.; Clary, id. 10 fr.; Fieuzal, id. 10 fr.; Delfour, limonadier 3 fr.; Castanet, lithographe 40 fr.; Pignères, imprimeur 5 fr.; Alexandre, capitaine en ret. 15 fr.; Dejean, emp. de comm 1 f.; André, insp. des tabacs en ret. 50 f.; Maisonneuve 20 fr.; Personnel de l'Université 350 f.; tribunal civil 300 fr.

A l'heure qu'il est, la souscription ouverte à la mairie, s'élève à 3,208 fr.

Un triste accident est survenu samedi soir, au café Tivoli. Un ouvrier peintre, le nommé Marmiesse, âgé de 44 ans, père de six enfants, travaillait à la devanture. Un échafaudage étant venu heurter son échelle, il tomba d'une hauteur de deux mètres environ sur le trottoir bitumé. Dans sa chute il eut la clavicule droite brisée. L'état de ce malheureux, d'abord très grave, s'est un peu amélioré.

Un autre accident du même genre est arrivé mardi soir, à 6 heures, à un chantier près du pont Valentré. Le nommé François Biron, âgé de 49 ans, ouvrier maçon, marié et père de quatre enfants, est tombé, la tête la première, d'un échafaudage construit à sept mètres de hauteur entraînant avec lui une pierre pesant 50 kilos. Transporté à son domicile, il y a reçu les soins de M. le docteur Clary, qui heureusement n'a constaté que de fortes contusions.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Opérations du mois de juin 1875.

140 versements. — (42 nouveaux dépôts)	17,870 f.
31 remboursements. — (6 pour soldo)	11,965 39
Différence au profit des versements	5,904 f. 61
Versements antérieurs	293,253 98
Montant des dépôts au 30 juin	299,158 f. 59

Certifié exact:

Le Trésorier, Signé: DELFOUR.

Un violent orage, heureusement fort court, vient de fondre sur la ville. Les grêlons avaient la grosseur de noisettes. L'ouragan a déraciné les arbres sur les Promenades et dans les jardins.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes a alloué un crédit de 6,000 fr. pour travaux à effectuer à l'église Saint-Sauveur de Figeac.

M. Marmier a été nommé conseiller général par le canton de Carlox (d'Ordogne). M. de Malville s'était désisté après le premier tour.

Pour la chronique locale, A. Layton.

Dépêches Télégraphiques

Service spécial du Journal du Lot.

Paris, 29 juin.

Le président a annoncé à l'Assemblée la mort de deux de ses membres:

M. Carion, député de la Côte-d'Or et membre de l'Union républicaine.

M. Crespin, député du Loiret, membre du centre gauche.

Paris, 30 juin.

Les souscriptions recueillies par le comité que préside M^{me} la duchesse de Magenta, s'élèvent à 283,000 fr.

Une note insérée au *Journal officiel* fait appel à la charité nationale, disant que les résultats qu'on pourra obtenir, si considérables qu'ils puissent être, seront encore au-dessous de la réalité des infortunes qu'il faut secourir.

Le lord-maire de Londres a ouvert une souscription en faveur des inondés.

Paris, 1^{er} juillet, matin.

Le total des souscriptions versées à la présidence entre les mains de M^{me} la duchesse de Magenta atteint le chiffre de 450,000 fr.

Le conseil municipal de Rouen a voté 20,000 fr.; celui de Nantes 10,000, celui de Nevers 2,000 fr.

Les populations d'Alsace et de Lorraine n'ont pas voulu rester étrangères à ce mouvement de charité nationale et nous voyons par les journaux de Metz, Strasbourg et Mulhouse, que de nombreux comités de secours se sont formés parmi eux.

Versailles, 1^{er} juillet 1 h. 30 m. soir.

M. Buffet est arrivé hier d'Agen.

Le Maréchal voulant visiter tous les départements inondés ne sera de retour que lundi.

Le *Journal officiel* contient un décret portant convocation extraordinaire, pour dimanche, du conseil général d'Agen afin de délibérer sur les mesures à prendre par suite des inondations.

Le *Journal officiel* annonce que le Pape a fait remettre à Madame la marquise de Mac-Mahon vingt mille francs pour les victimes; le Nonce apostolique est chargé d'exprimer à Madame la Maréchale les sentiments douloureux du saint Père. Le *Journal officiel* ajoute que ce témoignage de paternelle sollicitude sera accueilli avec reconnaissance par le pays tout entier.

Bourse de Paris.

Paris, 1^{er} juillet 1875.

Rente 3 p. %	63,92
— 4 1/2 p. %	95,00
— 5 p. %	104,07

Revue Archéologique

CÉRAMIQUE DES CADURQUES A L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

Les toiles dont nous avons parlé, n'étaient pas les seuls produits industriels de nos contrées, connus à Rome, que mentionnent les auteurs anciens. Des découvertes récentes sont venues confirmer ce que rapporte Pline le naturaliste sur les poteries qui se fabriquaient chez les Cadurques, de son temps. Sur divers points du département, on a trouvé, dans

des sépultures gallo-romaines, des vases d'une forme particulière qu'on ne retrouve que dans nos régions, et qui semblent être des produits de l'industrie locale. Ils sont munis d'un bec assez saillant, ouvert à la partie supérieure, d'une anse apposée au bec et d'une traverse qui dessine la forme de l'ouverture circulaire ou légèrement ovale, destinée à empêcher le liquide de s'épancher avec trop d'abondance et à en régler le débit. Les plus communs sont unis; ceux d'un travail plus soigné sont ornés, sur la panse, de protubérances coniques très-aplaties, de feuillages représentés par des arêtes que couronnent des points saillants ou des empreintes en creux produites par la pression du doigt. Ils sont composés, les uns d'une argile grossière rougeâtre ou jaunâtre, les autres d'une terre noirâtre, très-fine. Moyennement, ils ont de dix à douze centimètres de hauteur sur quarante-six à quarante-huit centimètres de circonférence à la partie la plus renflée; le diamètre de la base, comme celui de l'ouverture, ne dépasse pas huit à dix centimètres. Les traces apparentes de doigts et d'instruments qu'on remarque sur la paroi extérieure et les nombreuses aspérités qu'offre l'intérieur, démontrent que ces vases n'ont pas été faits au tour; comme aussi, le fond au lieu d'être plat, présente presque toujours un petit bombement sur le milieu, qui fait qu'ils sont généralement mal assis. Nous n'avons remarqué ni intérieurement ni extérieurement aucune estampille, aucun signe qui nous ait permis d'en constater la provenance certaine; aussi, nous le répétons, ce n'est que parce que ces poteries sont propres à notre contrée que nous les considérons comme étant le produit d'une fabrique Cadurque. A part quelques-uns de ces vases en terre noirâtre, d'un beau galbe et d'une facture correcte, le plus grand nombre, de formes peu gracieuse et sans élégance, ressemble à celles des poteries grossières en usage de nos jours qu'on appelle en patois : *Crugous ou toupis*.

Ces sortes de poteries sont presque toujours renfermées dans les tombeaux et paraissent avoir été créées pour les libations funéraires. Nous savons que les Gaulois, qui avaient une foi très-ferme en l'immortalité, considéraient la mort comme un voyage qui n'interrompait que pour quelques jours les rapports avec les vivants. Ils croyaient que la vie future ressemble à celle-ci et qu'on y éprouve les mêmes besoins à satisfaire. C'est à cette croyance que sont dus les vases que l'on trouve dans les sépultures. On les remplissait de vin ou d'autres

liqueurs et on les plaçait soit à la tête, soit à côté des morts pour leur usage durant la route de l'autre monde.

Les tombelles qui les recèlent affectent diverses dispositions qu'il importe de signaler afin qu'elles ne soient pas confondues avec celles appartenant à d'autres époques. Les dalles en pierres plates qui les composent sont tantôt placées de champ, en forme de boîtes, tantôt dispersées sur deux rangs seulement et inclinées, s'appuyant les unes contre les autres, de façon à recouvrir les squelettes. Quelquefois, et ce sont les tombes les plus soignées, celles qui ont servi de sépulture à des personnages de distinction, la caisse sépulcrale est creusée dans un bloc de calcaire ou de grès et recouverte par un couvercle d'une seule pièce qui présente, à sa partie supérieure, une arête assez prononcée.

Les tombes dans lesquelles on a trouvé des vases dans le genre de ceux qui nous occupent, appartiennent aux sépultures par inhumation et remontent à une époque à laquelle l'incinération était abandonnée. En travaillant la terre ou en creusant des fondements de construction, on en a trouvés, à notre connaissance, à Cahors, à Calamane, à Boissières, à St-Denis, à Lalbenque, à St-Pantaléon, à Luzèch sur la montagne de l'Impirinal, à Lacam, commune de Loubressac, à Espédaillac, à Villary, près de Catus et au Vigan.

Il n'a été reconnu dans ces tombeaux aucune trace de signe chrétien, ce qui semblerait indiquer qu'à cette époque le christianisme était peu répandu dans le Quercy et que les croyances druidiques y dominaient encore. On n'y a recueilli non plus ni ces bijoux, ni ces armes, ni ces ornements qui accompagnent fréquemment les restes de l'homme pendant les âges antérieurs et pendant la période mérovingienne, qui a suivi, si riche en objets de ce genre.

Dans le Quercy, les cimetières gallo-romains sont situés tantôt sur des emplacements qui ont continué, à travers les siècles, à être des centres de population plus ou moins importants, tantôt dans des lieux éloignés de toute agglomération, dépourvus de tout vestige de construction ancienne, et où cependant a dû stationner, pendant un temps assez long, une population assez nombreuse, si on doit en juger par l'étendue de ces nécropoles et par les sépultures qu'elles renferment.

Le soin qui a été apporté aux inhumations, ne permet pas de supposer qu'elles aient eu lieu à la suite d'un combat meurtrier qui se serait livré en

ces endroits, car, dans le tumulte qui suit une défaite, ni les vaincus, ni les vainqueurs ne songent à donner ces soins respectueux et vénéreux aux restes de ceux qui ont succombé dans l'action.

La profondeur à laquelle gisent les squelettes dans les cimetières qui occupent le bas des côtes, est une preuve irrécusable de leur ancienneté. Ainsi à Calamane et à Boissières, ils étaient enfouis de quatre à cinq mètres en contre-bas du sol et de deux à trois mètres au-dessous des fondements des églises actuelles qui ont été élevées sur d'anciens cimetières. En admettant que le niveau du terrain, dans ces deux localités, ait subi un exhaussement d'un pied par siècle, qui est celui généralement admis pour les situations topographiques identiques, on serait amené à tirer de la nature même du lieu la conséquence que les tombes dont il s'agit, remonteraient à XIV ou XV siècles de nous, ce qui confirme la date que l'on doit assigner aux vases qui qu'elles contiennent.

Il ne faut pas confondre les objets céramiques dont nous venons de parler, qui ont un caractère et une facture toute locale, avec les urnes en terre que l'on découvre dans d'autres cimetières antiques; car celles-ci se distinguent par des formes pures et gracieuses, quoique dépourvues d'ornementations; elles ont une autre provenance et sont destinées, non point aux libations, mais à recevoir les cendres provenant de la crémation des corps.

Il nous reste à parler, pour compléter cette notice, d'une autre sorte de céramique, que quelques auteurs modernes ont cru, à tort, être l'œuvre des Cadurci. La quantité considérable de débris que l'on trouve à Cahors de ces belles poteries rouges, dites samiennes, couvertes d'un vernis brillant et souvent ornées de figures et de dessins en relief, a été cause de l'erreur qui a fait penser que ces magnifiques produits de l'art du potier ne devaient être attribués qu'au peuple qui en avait si largement usé. Mais il est à remarquer que ces fragments de vases de la même nature se rencontrent, en grande quantité, dans tous les lieux qui ont eu une certaine importance sous la domination romaine. Plinè dit que ces vases de luxe servaient non-seulement sur les tables, mais encore dans les sacrifices et il ajoute que la poterie rouge fut d'abord faite à Samos, mais qu'il s'en établit ensuite des fabriques dans tout l'empire romain. Les nombreuses découvertes qui ont été faites sur divers points de la France, ne laissent plus subsister aucun doute sur l'exactitude des faits rapportés par l'auteur latin.

Il est reconnu aujourd'hui qu'une compagnie d'ouvriers ayant la spécialité des poteries rouges, a parcouru les principales villes de la Gaule pour y préparer les produits de leur art et en opérer la vente sur place. Or, comme Cahors était à cette époque une des villes les plus importantes et des plus florissantes de la Gaule méridionale, il ne faut pas s'étonner si on y retrouve, plus abondamment qu'ailleurs peut-être, les restes des poteries les plus estimées et les plus recherchées de l'antiquité. CASTAGNE.

Nous engageons nos lecteurs à aux Annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offert par la maison Abel Pilon, de Paris

On demande des représentants.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT, RUE JACOB, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, SOUS LA DIRECTION DE M^{ME} EMELINE RAYMOND.

Ce journal, paraissant le samedi de chaque semaine, donne par an plus de 2,000 gravures sur bois; 48 planches dans lesquelles on trouve plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, pour vêtements de toutes sortes et de tous les âges; — romans, nouvelles, etc.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande, par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. Firmin Didot, frères, fils et C^o, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des lettres-ports: dans ce cas il faut ajouter, pour chaque trois mois, un timbre de 25 centimes, soit quatre timbres pour l'année.

Prix pour les départements:

1^{re} édit: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. 4^e — avec une gravure coloriée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

Pour les extraits et articles non signés Le propriétaire-gérant A. Layton.

L'ABEILLE

SEULE COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES A PRIMES FIXES CONTRE LA GRÊLE

Fondée en 1856 au capital de huit millions

En la seule année 1872, elle a garanti près de 200 millions et a payé à 6,600 sinistrés, plus de 3 millions

Pour ne pas s'exposer à des mécomptes, on doit bien se garder de confondre les Assurances à primes fixes avec les Assurances mutuelles. Dans l'Assurance à primes fixes l'assuré a la certitude d'être intégralement indemnisé des pertes constatées.

Pour connaître les conditions de l'assurance, s'adresser à M. CARRIOL, Agent général à Cahors, rue St-James. — Agents particuliers dans tous les cantons de l'arrondissement.

L'Abéille, Compagnie d'Assurances à primes fixes contre l'Incendie.

Garantie: 27 millions — Capital social: 12 millions — Primes en portefeuille: 13 millions

Eaux minérales de Miers

HOTEL CARBOIS

A ALVIGNAC, par Cahors (Lot)

Gare de Rocamadour. — Omnibus à tous les trains.

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Enfin, à la modicité se joint un avantage inappréciable, qui rend peu dispendieux le séjour à Alvignac. Les voyageurs qui logent à l'HOTEL CARBOIS, ont l'avantage d'avoir le médecin des Eaux, dans l'Hôtel même.

Pour retenir une ou plusieurs chambres, écrire à M. Carbois, à Alvignac, par Gramat (Lot).

Glacière Cadurcienne GLACES DE NORWÈGE

MM. les Limonadiers sont prévenus qu'ils trouveront chez M. Salomon, au Grand Café Divan, DE LA GLACE DE NORWÈGE, 1^{er} choix, non brisée et par blocs de 50 à 200 kilogrammes.

Le grand approvisionnement qu'il a pu faire lui permet de livrer de la belle Glace à des prix très-modérés.

Expéditions

TABLEAU DES DISTANCES

nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. PRIX: 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

LE FRANÇAIS

Paris, 20, rue Bergère, Paris Commence la publication du feuilleton

LE CRIME D'IRÈNE

Par le prince LUBOMIRSKI

FLEURS ARTIFICIELLES.



MARIE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement; Garnitures d'autel or; Frange or et argent; Globes garnis et non garnis; Couronnes nuptiales; Couronnes mortuaires; Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.

Bouquets pour Fêtes votives; Lanternes vénitaines; Feux d'artifice.

A CÉDER pour cause de santé, grande banlieue de Paris, un journal politique 40 ans, avec ou sans imprimerie. S'adresser par lettre à M. Sallé, 15, rue Burq, Paris.

AVIS.

On demande à acheter une Propriété. S'adresser à M. VINCENS' pépiniériste à Cahors.

AVIS

On demande à céder un Magasin de Mercerie et de Modes, très bien placé, dans la ville de Montauban. Position assurée. Toutes facilités pour le paiement. S'adresser à M^e Capelle, notaire à Montauban.

CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'A CENT FRANCS D'ACQUISITION Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

- Concile œcuménique de Rome, splendides illustrations en chromo, véritable monument élevé à la gloire du Saint-Siège et de l'Eglise, 8 vol. in-folio, 800 fr.
- Payables 50 francs par trimestre.
- La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Natalis, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 130 gravures sur acier, 90 fr.
- Vie de la très-sainte Vierge, par Le Muletier, 2 vol. in-8° raisin, illustrés sur acier, 25 fr.
- La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol., 200 fr.
- Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré, 85 fr.
- Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée, 700 fr.
- DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas, 90 fr.
- Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux, 25 fr.
- Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché, 80 fr.
- Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr.
- Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés, 390 fr.
- POUGET. Des Droits et des obligations des divers négociants et commissionnaires, 4 vol. in-8°, 39 fr.
- PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°, 120 fr.
- BREHM. La vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes, 4 vol. in-8°, 42 fr.
- L'Ecole normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs, 13 vol. in-8°, 65 fr.
- BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères, 24 vol. in-8°, 480 fr.
- CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, 9 gros vol. in-8° jésus, 400 fr.
- MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida, 10 magnifiques vol. in-8°, 80 fr.
- La famille d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules Janin, les titres et les armes en chromo, et tous les portraits, biographies et autographes de chacun des membres de cette famille, 40 planches, riche album de salon, 120 fr.

OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEBLANC, ETC.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris: Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc. La Musique étant marquée, prix fort sera réduits des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues. Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtées par Moscheles, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 14 volumes grand format. Prix: 80 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{ME} LINON

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives; salons et devant d'autel brodé or.